

PRINCIPALES MODIFICATIONS AUX LOIS DU JEU 2016 – 2017









Loi 3: les joueurs

Entraîneur et autres officiels inscrits sur la feuille de match (à l'exception des joueurs et des remplaçants)

Sont appelés "les officiels d'équipe"

Toute personne non inscrite sur la feuille de match

Est appelée « agent extérieur »





Loi 3: les joueurs

- Si un officiel d'équipe interfère dans le jeu :
 - Coup Franc Direct à l'endroit de l'interférence (*) ou Pénalty

Réponse identique pour un



- Remplaçant
- Remplacé
- > Joueur exclu

(*) Définition de l'interférence = action d'empêcher l'équipe qui défend de jouer le ballon



Loi 4: Equipement des joueurs

Concernant les chaussettes:

Tout ruban adhésif ou matériau appliqué ou porté à l'extérieur doit être de la même couleur que la partie de la chaussette sur laquelle il est appliqué ou qu'il recouvre



Loi 4: Equipement des joueurs

Concernant les cuissards / collants :

Couleur identique à la couleur dominante du short ou de la partie inférieure du short

Les joueurs d'une même équipe doivent porter la même couleur





Loi 5: L'arbitre

Soins apportés aux joueurs blessés

Le joueur blessé peut être soigné sur le terrain et ne devra pas sortir :

S' il a été blessé suite à une faute physique pour laquelle l'adversaire a été averti ou exclu (ex : faute avec imprudence ou violence ou faute grossière),

Pour autant que <u>l'évaluation de la blessure ou les soins</u>

soient effectués rapidement





Loi 8: Coup d'envoi

Pour chaque coup d'envoi :



- E Le ballon est en jeu dès qu'il a été botté et a <u>clairement</u> bougé
- Suppression de « en direction du but adverse »
- Le ballon peut donc être botté en direction de son camp (= en arrière)
- Tous les joueurs doivent être dans leur propre terrain

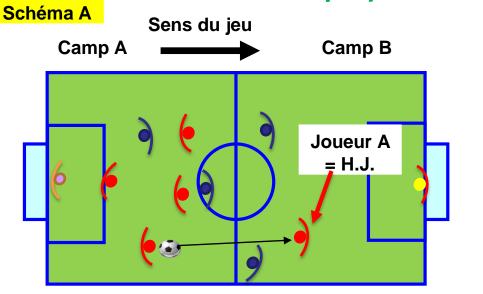


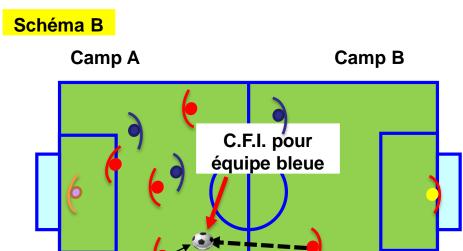
Loi 11: Hors-jeu

En cas d'infraction au hors-jeu, l'arbitre accorde un Coup Franc Indirect

À l'endroit où a été commise l'infraction, <u>y compris si elle</u> est commise dans la propre moitié de terrain du joueur (joueur A en position de Hors-jeu dans le camp B qui vient jouer le ballon dans son camp = le coup franc indirect aura donc lieu là où il joue le ballon

c'est-à-dire dans le camp A)







Loi 12: Fautes et incorrections

Empêcher de marquer un but ou annihiler une occasion de but manifeste

- Faute commise de la main :
 - Exclusion quel que soit l'endroit où a été commise la faute
- Faute contre un adversaire dans sa propre Surface de Réparation :
 - Pénalty + Avertissement au fautif
 - Sauf si:
- La faute commise consiste à tenir, tirer ou pousser un adversaire
- Le fautif n'a pas essayé de jouer le ballon ou n'était aucunement en mesure de le faire
- La faute commise est quoi qu'il en soit passible d'un carton rouge indépendamment de l'endroit de la faute (faute grossière, acte de brutalité, etc...)



Loi 14: Pénalty

- Le ballon doit être *immobile* et placé sur le point de pénalty
- Le ballon est en jeu lorsqu'il a été botté et a clairement bougé vers l'avant
- Le pénalty est terminé lorsque le ballon arrête de bouger, est hors du jeu ou quand l'arbitre interrompt le jeu pour une infraction aux Lois du Jeu



Loi 14: Pénalty

Faute commise entre le coup de sifflet et le botté

Le tireur <u>fait semblant de frapper le ballon</u> après avoir terminé sa course d'élan = avertissement au tireur (marquer un temps d'arrêt <u>dans la course</u> est autorisé)

Marquer un temps d'arrêt <u>après</u> la course d'élan sans pour autant faire semblant de botter est <u>considéré comme une feinte</u> <u>illégale</u>. Reprise par un coup franc indirect sur le point de pénalty.

La dernière foulée et le tir doivent constituer un ensemble fluide, un même mouvement







LA COMMISSION REGIONALE ET LES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES DE L'ARBITRAGE VOUS SOUHAITENT UNE BONNE SAISON 2016 – 2017











